

COMMUNE DE MORILLON

TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIENNE ZAC DES ESSERTS

NOMENCLATURE DES VOIES ET DES ÉQUIPEMENTS DONT LE TRANSFERT À LA COMMUNE EST ENVISAGÉ

1

La commune souhaite régulariser la situation de plusieurs voies piétonnes restées privées en les incorporant dans son domaine public et ainsi permettre leur affectation perpétuelle à la circulation publique.

Il s'agit des voies dénommées :

Numéro d'ordre	Dénomination de la voie	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés, ou repères, du point d'extrémité	Linéaire voirie (mètres)
1	Rue des Fayets	Part de la route de Morillon 1100 et aboutit au départ du chemin de la vieille.	312,68 m
2	Chemin du Front de Neige	Part de la route de Morillon 1100 et aboutit au départ du TSD Sairon	366 m
3	Chemin de la Charniaz	Part de la route des Fayets et aboutit sur la rue du Clocher	80 m
4	Chemin des Arcades	Part du chemin du Front de Neige et aboutit sur l'impasse du Forum	95 m
5	Chemin de la Couronne	Part de l'impasse du Forum et aboutit sur la route de Morillon 1100	50 m
6	Chemin le Jardin Alpin	Part de l'impasse du Forum et aboutit sur la route de Morillon 1100	49 m
7	Chemin des Eterlous	Part du chemin des Pellys et aboutit sur la route de Morillon 1100	104 m
8	Chemin des Pellys	Part du chemin du Front de Neige et aboutit sur la route de Morillon 1100	100 m
9	Chemin de la Combe	Part du chemin du Front de Neige et aboutit au chemin des Arcades	31 m
10	Chemin du Doïna	Part du chemin du Front de Neige et aboutit l'impasse du Forum	46 m